

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	9 (1921)
Heft:	125
Artikel:	Le IIIme cours de vacances suffragiste : Lucerne, 18-23 juillet 1921
Autor:	Dutoit, Lucy
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-256724

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nouvelle Constitution, avait formulé pour la première fois au Grand Conseil tessinois le principe du suffrage des femmes. La discussion qui a eu lieu à la Constituante n'a pas d'ailleurs révélé de nombreux adversaires de notre cause, et a principalement porté sur la question d'opportunité de reconnaître aux femmes, ou les droits politiques complets, ou le suffrage municipal, ce qui est plus sage à notre avis comme début dans un canton agricole, et encore neuf à l'idée du vote des femmes. Parmi ceux qui se sont le plus chaudement prononcés en notre faveur, il faut relever le nom du poète, dont le voyage dans nos villes de l'Ouest fut, l'hiver dernier, un triomphe : Francesco Chiesa. « Le suffrage des femmes, a-t-il dit, viendra plus vite que nous ne le pensons, et sa force est irrésistible. Préparons-nous y donc par une première étape. »

Enfin, n'est-il pas intéressant de constater que le premier de nos 22 cantons qui semble s'engager résolument dans la voie suffragiste est justement un canton catholique, et que les membres représentant le parti conservateur à la Constituante ont tous voté pour nous ? Quelle brèche dans cet étonnant préjugé que la Suisse catholique est encore le dernier pays à conserver contre le suffrage féminin ! Car en Italie, en Belgique, les partis catholiques sont en faveur du vote des femmes, auquel la plus haute autorité de l'Eglise, le pape, a même donné son assentiment. On se souvient en effet que, lors d'une audience accordée à M^{me} Christitch, la vaillante féministe catholique, membre influent de la Ligue catholique anglaise, Benoît XV l'avait assurée de son approbation, en ajoutant cette parole significative : « Nous voudrions voir les femmes électrices partout. » Comment on pouvait encore ignorer cette appréciation dans les milieux suisses qui suivent Rome, c'est ce que nous n'avons jamais compris. L'exemple du Tessin montre que la lumière commence à se faire sur la valeur de justice morale de notre revendication.

E. Gd.

La police des mœurs chez nous !

A Lausanne, quand un individu (du sexe masculin, s'entend) est en traitement à l'Hôpital cantonal pour une maladie vénérienne et déclare que c'est la femme X. qui l'a infecté, on donne ordre à cette femme de se présenter à l'hôpital et si elle refuse, on la fait chercher par la police. Il arrive qu'après examen, on constate qu'elle est indemne, malgré toutes les recherches du médecin... un peu ennuyé et qui dit : « Il faut absolument qu'on lui trouve quelque chose ! »

A Genève, n'importe quel individu (toujours du sexe masculin !) peut dénoncer une femme en l'accusant d'être contagieuse... et on la fait venir de gré ou de force à l'hôpital.

De quel droit ? demandons-nous aux autorités vaudoises et genevoises. On a beaucoup écrit, parlé et agi contre l'arbitraire de la réglementation. Que dire de cet arbitraire qui n'a pas pour lui le moindre règlement ?

Les femmes honnêtes attendront-elles d'être victimes d'une erreur de cette nouvelle police des mœurs pour protester et agir ? Car, sous le règne de l'arbitraire, personne n'est à l'abri.

M. V.

Le III^{me} Cours de vacances suffragiste

Lucerne, 18-23 juillet 1921

Il ne nous paraît plus nécessaire d'expliquer aux lecteurs du « Mouvement Féministe » en quoi consistent nos cours de vacances, ni quel but ils poursuivent, étant donné tout ce que notre journal a déjà dit à leur sujet depuis 1919. Cette année-là le cours avait lieu à Château d'Œx, en 1920 à Aeschi en 1921 à Lucerne. Après tous les encouragements reçus là cet été et tout l'entrain manifesté par nos « élèves », il nous est permis de considérer dorénavant ces cours comme une institution durable, faisant partie intégrante de notre travail suffragiste et contribuant puissamment à notre développement féministe.

En nous réunissant à Lucerne, en juillet dernier, nous avions en vue la propagande à faire par ce moyen dans la Suisse centrale et dans un canton catholique, terrains sur lesquels nous n'avions pas encore pu répandre nos idées. Puis la section de Lucerne de la Société d'utilité publique des femmes suisses, et tout spécialement sa dévouée présidente, M^{me} Hauser-Hauser, avaient bien voulu nous promettre leur précieux concours qui ne nous fit pas défaut. Nous tenons donc à répéter ici à nos aimables collaboratrices notre vive reconnaissance de tout ce qu'elles ont fait pour faciliter notre travail et rendre notre séjour à Lucerne aussi agréable que possible. Notre gratitude s'adresse également aux autorités scolaires de Lucerne qui mirent gracieusement à notre disposition l'Aula de l'Ecole secondaire de la Musegg.

Nous aurions voulu que cette vaste et confortable salle fût comble, aussi bien pour les cours proprement dits que pour les conférences publiques qui y furent données. Mais à notre grand regret, la fréquentation de nos cours resta beaucoup au-dessous de ce que nous avions espéré. Et là se pose à nous une question à laquelle nous ne savons trouver de réponse : Pourquoi, malgré tous les efforts de la Commission des cours, malgré les programmes répandus à profusion dans la Suisse entière, malgré l'intense propagande personnelle faite par chacune de nous, malgré les gros sacrifices consentis par la caisse de l'A.S.S.F., malgré le site idéal choisi pour notre réunion, pourquoi notre cours n'a-t-il réuni que 23 participantes ? Si quelques lectrices du *Mouvement Féministe* avaient des critiques, des vœux ou des suggestions à nous adresser au sujet de notre organisation, elles nous rendraient un grand service ; elles nous aideraient ainsi dans notre travail et nous permettraient peut-être de réunir désormais de plus grands effectifs.

Nos élèves de cette année — institutrices, mères de famille, négociantes, femmes de pasteur, inspectrices de fabrique, employées de bureau, directrices de cours ménagers, Dr en médecine ou simplement féministes — provenaient de 6 cantons différents. Les unes étaient des jeunes filles toutes novices au point de vue suffragiste : ce qu'elles entendirent et apprirent là fut pour elles une véritable révélation et nous nous tromperions fort si telles d'entre elles ne devenaient désormais d'actives et ferventes féministes. D'autres, au contraire, déjà membres de nos associations et de leurs comités, étaient venues là pour continuer à se renseigner, pour se perfectionner dans l'art de faire une causerie, de présider une discussion ou d'y prendre part, ou même par le seul désir de vivre pendant quelques jours la vie si caractéristique de nos cours. Ces élèves-là, disons-le vite en passant, furent pour nous des aides inappréciables, soit qu'il

s'agit d'être la caissière ou la téléphoniste, ou le chef de course, ou de remplir telle autre fonction de l'entreprise !

Les conférences choisies pour cette année traitaient de la position de la femme au point de vue légal, social, économique et politique, et toutes les conférencières qui répondirent à l'appel de la commission traitèrent leur sujet avec une rare compétence et de façon remarquable, éveillant un vif intérêt parmi leurs auditrices; aussi leur restons-nous infiniment reconnaissantes de tous ce qu'elles nous ont apporté. Miss Sophy Sanger, chef de section au B. I. T., nous parla de la *Législation internationale du travail*; Mme Schreiber-Favre, avocate à Genève, des « *Régimes matrimoniaux dans le Code civil suisse* »; Mme Dr Leuch, professeur à Berne, de la « *Nationalité de la femme mariée* »; Mme Dr Zuher, de Bâle, des « *Idées sociales modernes en Angleterre* »; Mme Dr Flügel, de Kreuzlingen, des « *Professions féminines en Suisse, considérées du point de vue économique* »; Mme Vischer-Alioth, d'Arlesheim de « *Les femmes et la politique* »; enfin Mme Gourd, de « *La vie d'une pionnière, Rev. Dr Anna Shaw* ». Ajoutons encore à cette liste la causerie pleine d'humour improvisée par Miss Allen sur la propagande faite en Angleterre par les suffragistes, alors qu'elles devaient encore lutter pour leurs droits.

Les exercices pratiques étaient dirigés, comme ces deux dernières années, par Mme Dr Grütter, en allemand, et par Mme Gourd, en français. De nombreux travaux y furent présentés par les élèves: les vocations préférées par les femmes, la participation des mères au travail social, la protection légale des ouvrières, la rédaction d'un projet de statuts, une causerie sur le S. F., etc., etc.

Outre les cours proprement dits, qui avaient lieu dans la journée, quelques conférences publiques avaient été organisées pour le soir. A Lucerne, Miss Sanger parla du B. I. T. et Mme Dr Grütter, introduite par M. le Dr Bachmann, fit l'historique du féminisme suisse. Mme Dr Leuch parla à Zoug, devant un auditoire très attentif, de l'« *Assurance maternité* », posant ainsi un premier jalon féministe dans ce canton, et Mme Dr Flügel répéta à Vitznau sa conférence sur les « *Professions féminines* ».

Beaucoup de travail et de bon travail a ainsi été accompli à Lucerne. Des sujets très variés et actuels y furent abordés et discutés, stimulant la réflexion de chacune et provoquant souvent des échanges de vues fort diverses.

Nous avons aussi l'impression que notre désir de faire germer quelques semences féministes dans cette contrée a été réalisé, car les bases d'un groupe suffragiste ont été jetées à Lucerne, groupe dont Mme Dr Schwyzé de Kastanienbaum a bien voulu accepter la présidence. Nous souhaitons prospérité et longue vie à ce nouveau groupe, le plus jeune de la Suisse, en attendant que les suffragistes de Thoune, de Bienne et de Langenthal fondent à leur tour une section de suffrage.

Cette « *Association lucernoise pour les intérêts féminins* » fut créée dans un thé suffragiste, le premier qui ait eu lieu sur les bords de la Reuss, et auquel nous avions convoqué nos « élèves » et toutes les personnes de Lucerne susceptibles de s'intéresser au S. F. Une cinquantaine de personnes répondirent à notre invitation et nous eûmes une soirée animée, abondant en discours et en productions musicales et littéraires, et où la démonstration fut faite à ceux qui pouvaient en douter encore, que le suffrage ne rend ses partisans ni moroses, ni mélancoliques !

Comme ce cours était un cours de « vacances », le délassement y fit valoir lui aussi ses droits, et les quelques après-midi de liberté que nous laissa notre travail furent employées à de

ravissantes excursions. N'oubliez pas que nous étions sur les rives du Lac des IV Cantons ! Aussi Mme Wyttensbach, admirable organisatrice des promenades, n'était embarrassée que par le choix des itinéraires à nous proposer. Notre joyeuse bande se dirigea successivement au Grütli, au Sonnenberg, au Bürgenstock et le charme de ces expéditions résida non seulement dans le paysage idéal, mais dans l'atmosphère de cordialité qui nous entourait. En admirant ensemble les beautés de ce lac merveilleux, nous nous sentions très près les unes des autres et bien des liens qui se créèrent là entre nous seront durables, nous n'en doutons pas.

Quant à la course du Grütli, elle fut impressionnante et il nous serait difficile de jamais oublier les émotions vécues sur la Prairie historique, le 19 juillet. En songeant à ce que nos pères ont accompli sur ce sol il y a plus de 600 ans, aux libertés conquises par les Waldstätten et qui sont aujourd'hui l'apanage de nos vingt-deux cantons, nous faisions un retour sur nous-mêmes, femmes suisses, qui ne possédonnent pas encore cette liberté politique. Puisque l'aurore de la liberté a su luire un jour sur nos concitoyens, cette aube brillera nécessairement un jour pour nous aussi. Afin de hâter cette heure, travaiillons avec un courage redoublé et une persévérence inlassable : nous n'aurons le droit de nous reposer que lorsque nous aurons atteint notre idéal.

En attendant que toutes les femmes suisses soient reconnues citoyennes, nous nous sommes promis de revenir faire un pieux pèlerinage au Grütli au lendemain de la première victoire suffragiste remportée par les femmes d'un de nos cantons.

Ce ne fut pas sans mélancolie ni regret que les participantes au cours, professeurs, conférencières, élèves et organisatrices se séparèrent après avoir formé une semaine durant, une petite communauté pleine d'enthousiasme et animée du plus charmant esprit de concorde. Mais il nous reste de ces quelques jours de si beaux souvenirs qu'ils seront pour nous de précieux encouragements pour notre travail à venir.

Lucy DUTOIT.

Autour du prochain Congrès national suisse pour les Intérêts féminins

Berne, 2-6 octobre 1921

Après un repos de quelques semaines que se sont accordé le Comité d'organisation, les comités locaux et le bureau du Congrès national des Intérêts féminins, les préparatifs viennent d'être repris. Ils avancent rapidement et le bureau du Congrès se fait un plaisir d'en communiquer les résultats à toutes les lectrices qui s'intéressent à cette grande réunion de femmes.

Les salles de l'Université de Berne (Grands Remparts) sont mises à la disposition du Congrès par les autorités bernoises. Le Congrès s'ouvrira dimanche 2 octobre, à 11 heures du matin, par un culte célébré dans la cathédrale de la ville de Berne. Le sermon y sera prononcé par Mme Pfister, suffragante à Zurich. Pour les habitants de la ville de Berne, et pour la plupart des congressistes, ce sera la première occasion d'assister à un culte officiel présidé par une femme. A l'heure qu'il est, le programme du Congrès se trouve définitivement arrêté; le public féminin de notre pays voit s'éveiller son intérêt pour cette manifestation, et — ce qui n'en est pas le signe le moins heureux — les ressources financières commencent à arriver dans la caisse du Congrès. Le Comité d'organisation se permet néanmoins d'attirer une fois de plus l'attention de toutes les Suisses sur cette réunion si importante en ce moment où l'entente mutuelle et la collaboration sont absolument nécessaires si les efforts de la femme pour le bien public, le bien de la jeunesse et le bien de son sexe doivent aboutir à un résultat.

Et d'abord quelques mots de l'*histoire* des Congrès des femmes suisses et des réunions féminines qui se sont déjà déroulés dans notre pays, notamment du 1^{er} Congrès national suisse pour les Intérêts